

LÉGISLATION

Arrêté relatif à la promulgation de la loi du 22 septembre 2016 modifiant la loi générale sur les zones de développement et la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) émanant de l'initiative populaire « Halte aux magouilles immobilières, OUI à la loi Longchamp ! » (IN 156)

L 1 35 / L 5 20

du 16 novembre 2016

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾
arrête :

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 30 septembre 2016
Délai de réf. : 9 novembre 2016

Arrêté relatif à la promulgation de la loi du 22 septembre 2016 ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425,28 millions de francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève (11912)

du 16 novembre 2016

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾
arrête :

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 30 septembre 2016
Délai de réf. : 9 novembre 2016

Arrêté relatif à la promulgation de la loi du 23 septembre 2016 autorisant le Conseil d'Etat à adhérer au concordat du 3 avril 2014 réglant la coopération en matière de police en Suisse romande (11850)

F 1 10.0

du 16 novembre 2016

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾
arrête :

Art. 1

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Art. 2

L'entrée en vigueur de la loi ci-dessus doit être fixée ultérieurement par le Conseil d'Etat.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 30 septembre 2016
Délai de réf. : 9 novembre 2016

Arrêté relatif à la promulgation de la loi du 23 septembre 2016 modifiant la loi d'application du code pénal suisse et d'autres lois fédérales en matière pénale (Mise à jour de diverses dispositions de procédure pénale) (11620)

E 4 10

du 16 novembre 2016